

2 mai 2024

« Le dialogue social est primordial »

C'est en tout cas ce que le président du directoire n'a eu de cesse de marteler. Son attachement à être constructif avec les organisations syndicales et les élus du CSE est une valeur à laquelle il est attaché. Mais il semble que derrière ces beaux discours, la direction préfère être en roue libre et jouer selon ses propres règles. Quelques exemples récents en attestent.

Elle remet ainsi en cause la demande faite par les élus d'une expertise pour accompagner au mieux les salariés dans le cadre d'une réorganisation du service informatique. Et va même jusqu'à retirer le projet en accusant les élus d'être responsables de ce qui relève pourtant de son entière responsabilité.

L'ordre du jour du CSE, censé être établi paritairement entre la direction et les élus, est chaque mois revu à la faveur des points que la direction souhaite mettre en avant, reléguant les questions des élus dans l'après-midi, alors que les membres du directoire ne sont plus présents.

Le délai pour la mise à disposition des documents de travail sur lesquels doivent travailler les élus du CSE n'est pas toujours respecté. Et lorsque les élus le signalent, ils ne reçoivent que du mépris.

Des réunions de négociations (organisation de la rédaction, astreintes) sont annulées, *sine die* et sans explications. Après le refus persistant de la direction d'ouvrir les négociations annuelles obligatoires avant la rentrée 2024, le SNJ déplore ce manque de considération pour les salariés représentés par leurs élus et leurs syndicats.

● La diffusion continue de baisser

À la fin février, la diffusion individuelle payée était en retrait de 5,2 %. Elle est « **sous tension** » avec une érosion des ventes au numéro située autour de 7 %, contre 10 % en 2023. « **Ça reste préoccupant** », affirme la direction.

En revanche, l'audience numérique continue de progresser (fin février, Ouest-France était le premier site de news français en nombre de pages vues).

Concernant la conquête de nouveaux abonnés, les canaux « physiques » fonctionnent mieux que les canaux numériques. La direction compte sur les grands événements à

venir (Euro, JO, Vendée Globe, élections européennes, anniversaire du Débarquement) pour en conquérir de nouveaux.

La publicité est en retrait sur le print, mais réalise une « **très belle performance** » sur le numérique, notamment grâce à la vidéo (+ 3,2 % par rapport à 2023).

Si l'excédent brut d'exploitation (EBE), qui mesure la performance économique de l'entreprise, termine à -1,1 million d'euros, pour un budget à -0,9 million, il est en augmentation de 3,8 millions par rapport à la fin février 2023. Pour faire simple, la direction relève que si les dépenses sont « **tenues** », les recettes sont en retard sur ce qu'elle a prévu.

- **CQFD : il faut augmenter les salaires !**

Voilà un document fort intéressant qui a été porté à la connaissance des élus : le rapport annuel du service social. Qui constate, noir sur blanc, l'augmentation significative des demandes d'interventions pour des aides au logement et pour des questions de difficultés budgétaires, et de plus en plus chez les journalistes. L'inflation et l'augmentation des coûts de l'énergie sont venues s'ajouter aux fragilités des salariés en difficultés financières, et ce bien qu'à Ouest-France, on serait « **mieux payé qu'ailleurs** », comme le répète *ad nauseam* la direction. Celle-ci devrait tirer les conséquences de ce rapport et ouvrir sans tarder la négociation annuelle obligatoire pour une augmentation urgente et nécessaire des salaires. CQFD !

- **Pas facile de boucler ses fins de mois**

Dans son rapport annuel, le service social pointe la difficulté d'une partie des salariés à boucler leur budget. Inflation, hausse des charges... « **Nous avons accordé beaucoup d'avances sur le 13^e mois. Ce n'est pas évident pour une partie des salariés** », précise la responsable du service. Une précarisation d'une partie des salariés qui n'est pas sans nous alerter, alors que les salaires n'augmentent pas. Et que la direction refuse d'ouvrir les NAO.

Autre constat : de plus en plus de jeunes arrivant dans l'entreprise cherchent des solutions de garde d'enfants. La DRH a rencontré un « opérateur » en février pour évoquer la question de places en crèche mais n'a pas « **pris de décision pour le moment** ». En revanche, elle encourage les salariés ayant besoin d'une solution de dépannage temporaire à la « **solliciter en direct** ».

Fracture

Autre enseignement du rapport du service social : l'existence d'une « fracture » entre générations. C'est le cas notamment des plus jeunes, à l'aise avec les outils numériques et des salariés « séniors » qui évoluent dans une dyna-

mique différente. Le service social rappelle qu'il « **est important d'être attentifs à cette cohabitation. Il y a des personnes qui souffrent de cette difficulté de pouvoir avancer dans le même rythme.** »

- **Service informatique**

Des projets, toujours beaucoup de « projets » qui se transforment souvent, voire toujours, en changements pérennes. Cette fois, ce sont tous les services de l'informatique qui sont dans le viseur de la direction avec une réorganisation et un réaménagement en flex office. Le but : plus de cohésion, plus de dialogue, plus de convivialité... Compte tenu de la complexité des enjeux, notamment pour les élus ne travaillant pas à l'informatique, et des changements des conditions de travail, les élus du CSE, à l'unanimité, ont voté le recours à un cabinet d'expertise, dans le but d'analyser les futures conditions de travail.

Et là, coup de théâtre. Pour la première fois à Ouest-France, la direction a annoncé qu'elle demanderait au CSE de payer 20 % du coût de l'expertise. Si la loi le prévoit, cela ne s'est jamais vu à Ouest-France : jusque-là, l'entreprise réglait l'intégralité des expertises. Compte tenu des sommes en jeu, on peut se dire que cette « nouveauté » est une mesure de rétorsion contre la décision des élus. C'est sans doute une des « preuves » de l'attachement que le directoire porte au « dialogue social »... Les élus s'en sont donc étonnés. « **Ce sera une première.** » Une réflexion qui semble ne pas avoir plu, la direction a carrément lâché : « **On peut aussi tout simplement retirer le dossier.** » Un chantage qui a poussé les élus à demander une interruption de séance.

À la reprise, la direction a acté le fait de donner un délai au réaménagement des services informatiques « **et à cette réorganisation** ». Et travailler à son projet d'une nouvelle réorganisation des services de l'informatique entre Ouest-France et Additi.

- **Mutuelle piratée : le président se veut rassurant**

Début février, comme d'autres mutuelles, la Mutuelle Ouest-France a été victime du pira-

tage informatique qui a touché des millions d'assurés sociaux en France. Un phishing a piégé un professionnel de santé de Viamedis, sous-traitant chargé de la gestion du tiers payant.

D'après le président de la Mutuelle Ouest-France, 96 % du portefeuille a été « visité ». Les pirates ont eu accès aux prénoms, noms, numéros de Sécurité sociale et numéros d'adhérent de la mutuelle, mais pas aux informations sensibles : données de santé, coordonnées bancaires, adresses mails.

« **Tous les comptes des professionnels ont été fermés et les mots de passe modifiés** », a rassuré le président de la mutuelle, pour qui le principal risque serait aujourd'hui l'usurpation d'identité, via le numéro de Sécurité sociale. Une surveillance du dark web a été mise en place pour repérer d'éventuelles transactions.

- **Mutuelle encore : les hospitalisations explosent**

C'est le phénomène marquant de l'année 2023 pour la Mutuelle Ouest-France. Les dépenses liées à l'hospitalisation des actifs ont bondi de 34 % par rapport à 2022. « **Essentiellement les salariés et leurs enfants** », indique le président de la mutuelle, en précisant que le nombre de séjours à l'hôpital a doublé par rapport à 2022. Hypothèse avancée : des soins différés après le Covid. Et une augmentation des tarifs des hôpitaux.

Le premier poste du budget de la mutuelle reste le dentaire (772 000 €), qui continue d'augmenter, devant l'optique (645 000 €), plus stable.

- **Nouvelle maquette : les groupes sont créés**

Issus du projet Ouest-France Demain, le chantier « format et modernisation de la maquette » est lancé. Quatre groupes de travail ont été créés. Ils travailleront autour de la maquette du journal et du web design du site (deux groupes), des informations générales et des informations locales. Ces groupes sont constitués « **de personnes venant de tous les métiers** », des gens « **qui ont**

cette compétence ou qui sont autour de cette compétence », annonce la rédaction en chef. Les premières réunions auront lieu début mai.

5 juin

Ouest-France recherche un ou une directeur(rice) artistique, voire une agence de conception, en France mais aussi à l'étranger. La rédaction en chef attend maintenant les projets et en retiendra quatre qui lui seront présentés le 5 juin, assurant aux élus, lors du CSE, que « **les incontournables que l'on a posés sont éditoriaux** ». Le ou la DA retenu(e) aura alors quelques semaines pour découvrir les différents supports Ouest-France avant de commencer à travailler avec un groupe restreint de salariés qui sera constitué à ce moment-là.

Si les membres des quatre groupes pourront donner leur avis, il n'est pas envisagé de demander aux salariés de se prononcer sur les projets de changements de maquette. La rédaction en chef l'a rappelé : la décision finale reviendra au directoire. Qui aurait pu en douter dans une entreprise aussi pyramidale ?

=

« **Il faut sortir du modèle français qui est de ne voir que le modèle hiérarchique dans les progressions de carrière** », a indiqué le numéro 2 du directoire à propos des salariés de

l'informatique. Et le numéro 1 d'ajouter, en substance que ce changement doit aussi être envisagé à la rédaction. Chiche !

=

- **Où en est le SR web régionalisé normand ?**

Pour mémoire, cette expérimentation mutualise les SR web normands qui prennent leur service, avec cinq niveaux et autant d'horaires, à partir de 8 h et jusqu'à 22 h. Avec « **cinq départements de couverture mais trois départements avec des rédactions**, énumère la rédaction en chef, **on a des audiences régionales en hausse as-**

sez marquées, en particulier dans la Manche et l'Orne ». Et d'assurer : « Ça permet de dégager du temps dédié sur la production de certains contenus vidéos », précieux en vue du « suivi du 80^e ». Le tout à moyens constants.

Reste quand même à évaluer ce qu'il en est vraiment dans chaque département. La REC reconnaît que « les changements d'horaires dans une même semaine étaient perturbants pour la vie privée. Dans la construction du planning, ça a dû être pris en compte pour qu'il y ait moins de turn-over. »

Va-t-on vers un déploiement du test ? « On en n'est pas là. » De toute façon, pas question de sauter la case de la procédure d'information-consultation au CSE. « Il faut que l'on fasse un dernier point en octobre, et là, on dit si l'on valide ou pas de façon pérenne cette organisation. »

- **L'Outremer, si loin, si proche**

« Une douzaine de pigistes travaillent sur cette thématique, dont dix dans les territoires ultramarins », claironne la rédaction en chef qui assume de mettre le paquet : suppléments numériques compilant nos efforts tous les dix mois, tables rondes, etc. Pourquoi une telle couverture ? « On s'inscrit comme un journal de tous les territoires, on ne peut pas être absents de certains. Nous avons un intérêt pour ce qui est maritime. » Et d'insister : « On s'affirme comme un journal national avec une couverture possible dans la France entière. On fait beaucoup plus de contenus que des quotidiens nationaux. » Pour finalement l'avouer : « On n'a pas de raisonnement économique. » Impossible, de toute façon, de savoir combien nous avons récupéré d'abonnés locaux. Bref, on navigue à vue...

- **Des vidéos « récap » régionales...**

Depuis quelques semaines, les SR web régionaux doivent réaliser, le vendredi, une vidéo qui récapitule les cinq actus fortes de la semaine pour chaque région. Objectif : « Glisser cette vidéo dans les papiers du week-end à fort potentiel d'audience,

lorsqu'il n'y a pas de vidéo plus pertinente ». Et plus largement, dans certains départements, à tous les articles hors brèves qui n'ont pas de vidéo associée. Les résultats d'audience sont « encourageants » assure la rédaction en chef. Le contraire serait étonnant puisqu'elles sont intégrées dans un maximum d'articles. Cette nouvelle « mission prioritaire » peut prendre jusqu'à deux heures aux SR web concernés. Alors que doivent-ils laisser de côté pour assurer sa réalisation ? « Cette vidéo doit passer devant la création d'autres contenus », tranche la rédaction en chef.

- **...Et des newsletters hebdomadaires dans le 35 et le 44**

Autre test en cours pour les SR web du 35 et du 44 : la réalisation d'une newsletter hebdomadaire. Comment cette nouvelle « mission prioritaire » (encore une...) s'insère-t-elle dans la journée déjà très chargée de ces journalistes ? La rédaction en chef s'engage à faire un état des lieux pour clarifier les tâches indispensables ou non. Le test est prévu jusqu'en juin, où une décision sera prise concernant le déploiement du dispositif ou non. Est-il nécessaire de rappeler que si tout est « prioritaire », ça ne peut que déboucher sur des problèmes...

76 C'est le nombre de journalistes

n'ayant pas été augmentés depuis six ans et plus, sur les 621 journalistes en CDI que compte la rédaction.

- **Vingt-sept échelons attribués à la Rédaction**

89 journalistes ont demandé une augmentation par courriel ; d'autres lors d'entretiens ou de rencontres avec la rédaction en chef ou les ressources humaines. Verdict pour cette année : 27 personnes bénéficieront d'un échelon (augmentations individuelles) et 20 primes de 1 000 € brut ont été distribuées. S'ajoutent les échelons automatiques de début de grille et ceux qui accompagnent les mutations. Ça va sans dire, mais ça va mieux en le disant : même si les primes

sont bonnes à prendre en ces temps de glaciation salariale, pour le SNJ, rien ne vaut une prise d'échelon.

- **Ouest-France recherche « journalistes pétillants »**

Une commission d'embauche est ouverte, pour dix postes. Prise de poste prévue pour septembre. Le dernier appel à candidatures mentionne le besoin de « **journalistes pétillants** ». Un qualificatif aussi fumeux que gazeux. Comprenez qui peut.

- **De nombreuses demandes de mutation**

Combien de journalistes ont demandé leur mutation cette année ? Du côté de la RH, on compte 183 demandes d'entretien, qui ne concernent pas uniquement une demande de mutation. La rédaction en chef quant à elle a reçu 124 demandes (hors appels à candidatures et personnes sollicitées par la REC). « **Il faut nous redire chaque année si la demande de mutation est toujours valable.** »

Au 17 avril, 51 personnes savaient où elles seraient affectées en septembre. Le plan de mutation sera publié autour du 6 juin, s'avance la REC.

- **Pigistes réguliers : vers une réunion annuelle**

En attendant que les pigistes réguliers puissent s'entretenir individuellement avec la rédaction en chef une fois l'an, le SNJ plaide pour une réunion annuelle. L'idée : que ces 52 salariés éparpillés puissent bénéficier d'un temps d'information et d'échange avec la REC et la DRH, qui ont donné leur accord. Cette réunion devrait se tenir « **entre octobre et décembre** ». *A priori* en visio, puisqu'un certain nombre de pigistes sont éloignés du siège. Le mode « hybride » a aussi été évoqué. Si vous êtes concerné, n'hésitez pas à nous donner votre avis.

46 C'est le nombre d'entretiens professionnels avec des journalistes rémunérés à la pige (JRP) réguliers réalisés en début d'année, sur 52. C'est beaucoup mieux qu'il y a quelques années, où ces entretiens, pourtant obligatoires, se déroulaient bien au-delà des deux ans impartis par la loi. Reste que contrairement aux journalistes mensualisés, les JRP réguliers (et *a fortiori* les pigistes ponctuels, pour qui rien n'est prévu) ne bénéficient toujours pas de l'entretien professionnel annuel accordé depuis 2022 aux salariés mensualisés.

- **Une photo, plusieurs usages**
Régulièrement, une photo de la page Partir, souvent alimentée par des pigistes, est reprise en une du dOF. Cette double utilisation n'est pas rémunérée. La REC a rappelé la règle, valable sur tous les supports : « **Une même photo n'est payée qu'une seule fois, au tarif le mieux disant.** »

- **Logement des CDD : des « bons plans » à partager ?**
Trouver un logement lorsqu'on est embauché pour un contrat court est quasi-mission impossible, en ville comme en zone rurale. Parfois, les bons plans se transmettent de façon informelle. Dans certains départements, c'est plus institutionnalisé. Développer une liste de bonnes adresses fait partie des projets. La DRH prévient : « **Cela pourrait prendre la forme d'un annuaire. Il faudrait le faire en concertation avec les RAR (ex-ADD). Mais ça ne peut servir que si celles et ceux qui passent par le département le font vivre.** »

- **ODT, c'est (peut-être) bientôt fini !**

Un appel d'offres a été lancé par la direction pour renouveler le prestataire de l'entreprise qui gère les réservations d'hôtel et de voyages pour les salariés. La direction cherche une plateforme de réservations en ligne. À plusieurs reprises, les salariés se

sont étonnés des prix obtenus par ODT pour des déplacements professionnels.

- **Des jours accordés pour « enfant malade »**

La règle n'est pas toujours bien maîtrisée. Elle est cependant la même pour tous les salariés. Ainsi, à Ouest-France, le parent d'un enfant malade peut bénéficier de quatre jours par an et par enfant de moins de 3 ans et de trois jours par an et par enfant jusqu'à ses 16 ans. L'entreprise prenant en charge une journée par absence. Règle qui sera rappelée dans les jours à venir a assuré le responsable des ressources humaines pour la rédaction.

- **Un lecteur, c'est dix secondes sur une page**

Pour répondre à la question des audiences des suppléments numériques, la rédaction en chef a pris en compte le nombre de lecteurs ayant passé au moins dix secondes sur une des pages dudit supplément. Ainsi, pour *Regards*, elle recense 18 465 lecteurs, pour *Livres*, 17 417, pour *Outremer* 18 866, et pour le troisième numéro de *L'Édition des Jeux* 21 313 (38 553 si on ne prend pas en compte de temps de lecture minimum sur une page).

Placé dans la continuité du journal numérique, le n°3 de *L'Édition des Jeux* a totalisé 25 372 lecteurs (Ouest-France et JDLO compris) à plus de dix secondes sur une page, et 46 048 sans minimum de temps de lecture.

Bravo à Nos vies

Un petit point a été fait sur les suppléments et magazines numériques. *Nos vies*, publié aussi en partie dans le dOF, remportent la palme de l'engagement avec entre 1,5 à 2 abonnements par sujet en moyenne !

- **Couverture de Gaza : c'est la REC qui décide**

Quelle est la règle sur la publication de photos d'enfants victimes du conflit entre Israël et le Hamas ? La question a été posée par les élus après au moins deux changements de photos, pourtant choisies conjointement entre le service photo et la rédaction, avant le bouclage du print. Elles ne doivent pas choquer et servir utilement le propos, répond la rédaction en chef, en rappelant la charte. Aux journalistes qui pensaient la connaître, ainsi que leur sujet, il a été rappelé que la REC pouvait ne pas avoir la même interprétation. Et qu'elle décidait. Ces photos respectaient pourtant la charte, puisqu'elles illustrent toujours la version web du papier sur le site aujourd'hui.

- **Tenue correcte : que fait-on du voile à la rédaction ?**

Une modification du règlement intérieur a été décidée par la direction, indiquant que « *pour les salariés en contact avec la clientèle, il est interdit de porter sur le lieu de travail ou dans l'exercice de ses fonctions, des signes visibles de leurs convictions politiques, philosophiques ou religieuses* ». Par clientèle, il faut comprendre public, puisque les journalistes sur le terrain sont bien concernés.

Que se passe-t-il si une journaliste qui porte le voile postule à Ouest-France ? Une question qui semble avoir bien embarrassé la rédaction en chef et les ressources humaines : « **Une journaliste qui porte le voile ne peut pas aller sur le terrain.** » Ainsi, elle devrait donc accepter de l'enlever quand elle est sur le terrain, confie la REC. Peut-elle être tout de même embauchée ? Embarras à nouveau, avant que la réponse ne surgisse. « **Bien sûr, une discussion peut avoir lieu pour savoir si la personne peut s'adapter au règlement intérieur.** » Ou alors, il lui sera proposé un poste sans contact avec le public. Difficile d'envisager une carrière de journaliste à Ouest-France dans ces conditions. Ce que la direction semble avoir difficilement envisagé également.